

Passerelle entre les cégeps et l'UQAR

Le nombre de cours reconnus est établi en fonction de la cote R, selon les modalités suivantes :

- Cote R ≥ 28** Reconnaissance de l'ensemble des quatre cours mentionnés (12 crédits).
- Cote R ≥ 26** Reconnaissance de l'ensemble des quatre cours mentionnés (12 crédits).
- Cote R < 26** Reconnaissance faite sur la base de l'étude du dossier du DEC complété.
Chaque cours collégial doit être réussi avec une note supérieure ou égale à la moyenne du groupe (maximum de 12 crédits parmi les 4 cours mentionnés).

Baccalauréat en administration (7464)				
Techniques de gestion hôtelière (430.A0)				
Cote R ≥ 28	Cote R ≥ 26	Cote R < 26 (Étude du dossier)	<i>ADM 100 14</i>	<i>Management</i>
			<i>CTB 150 14</i>	<i>Comptabilité financière</i>
			<i>GRH 120 14</i>	<i>Gestion des ressources humaines</i>
			<i>MRK 100 14</i>	<i>Marketing</i>

Le module effectue une étude du dossier uniquement pour un cote R inférieure à 26. Pour un cote R de 26 ou plus, les cours sont reconnus selon les modalités indiqués dans la tableau

Note

Dans l'éventualité d'une modification à la reconnaissance d'acquis ou du non-renouvellement, la modification ou la fin de la reconnaissance d'acquis ne s'appliquera qu'aux cohortes débutant leur formation universitaire après la date de ce changement.

**En vigueur à compter du trimestre d'hiver 2020.*

Module des sciences de l'administration

Campus de Lévis
Tél. : 418 833-8800, poste 3250
Courriel : adm_levis@uqar.ca

Campus de Rimouski
Tel. : 418 723-1986, poste 1546
Courriel : mod-adm-rimouski@uqar.ca